

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 janvier 2013

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 654)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 20

présenté par  
M. Tardy

-----

**ARTICLE 3**

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« tout en assurant l'accès de tous aux technologies numériques ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Si un rapport doit être rendu, il doit prendre en compte la nécessité de permettre un accès réel aux technologies numériques.